



RECU EN PREFECTURE

Le 11 mars 2022

VIA DOTELEC - S2LOW

025-212500565-20220302-D00671912-DE

## EXTRAIT DU REGISTRE des Délibérations du Conseil Municipal

### Séance du 2 mars 2022

Le Conseil Municipal, convoqué le 23 février 2022, s'est réuni à la salle du Conseil Municipal à l'Hôtel de Ville pour partie en présentiel et pour partie en visio-conférence

Conseillers Municipaux en exercice : 55

Présidence de Mme Anne VIGNOT, Maire

**Ordre de passage des rapports en séance :** 1, 2, 4, 3, 35, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 36

**Étaient présents à l'hôtel de Ville :** Mme Elise AEBISCHER, M. Hasni ALEM, M. Kévin BERTAGNOLI, Mme Pascale BILLEREY, M. Nicolas BODIN, Mme Claudine CAULET, Mme Aline CHASSAGNE, Mme Annaïck CHAUVET, M. Sébastien COUDRY, M. Laurent CROIZIER, M. Benoît CYPRIANI, M. Ludovic FAGAUT, M. Abdel GHEZALI, Mme Valérie HALLER, M. Damien HUGUET, M. Jean-Emmanuel LAFARGE, Mme Myriam LEMERCIER, M. Christophe LIME (jusqu'à la question n° 4 incluse), M. Jamal-Eddine LOUHKIAR, Mme Agnès MARTIN, Mme Carine MICHEL, M. Maxime PIGNARD, M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN, M. Nathan SOURISSEAU, M. Gilles SPICHER, Mme Claude VARET, Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Christine WERTHE

**Étaient présents en visio-conférence :** Mme Frédérique BAEHR, M. Guillaume BAILLY, Mme Anne BENEDETTO, M. François BOUSSO, Mme Nathalie BOUVET, Mme Fabienne BRAUCHLI, Mme Julie CHETTOUH, M. Philippe CREMER, Mme Karine DENIS-LAMIT, M. Cyril DEVESA, Mme Sadia GHARET, Mme Marie ETEVENARD, Mme Lorine GAGLILOLO, M. Olivier GRIMAITRE, M. Pierre-Charles HENRY, Mme Marie LAMBERT, M. Aurélien LAROPPE, Mme Marie-Thérèse MICHEL, Mme Laurence MULOT, Mme Françoise PRESSE, Mme Karima ROCHDI, Mme Juliette SORLIN, M. André TERZO, Mme Marie ZEHAF

**Secrétaire :** M. Laurent CROIZIER

**Était absent :** M. Jean-Hugues ROUX

**Procurations de vote :** Mme Frédérique BAEHR à M. Nicolas BODIN, M. Guillaume BAILLY à Mme Claude VARET, Mme Anne BENEDETTO à M. Hasni ALEM, M. François BOUSSO à M. Anthony POULIN, Mme Nathalie BOUVET à M. Laurent CROIZIER, Mme Fabienne BRAUCHLI à M. Benoît CYPRIANI, Mme Julie CHETTOUH à M. Sébastien COUDRY, M. Philippe CREMER à M. Kévin BERTAGNOLI, Mme Karine DENIS-LAMIT à M. Maxime PIGNARD, M. Cyril DEVESA à M. Jean-Emmanuel LAFARGE, Mme Sadia GHARET à Mme Aline CHASSAGNE, Mme Marie ETEVENARD à Mme Annaïck CHAUVET, Mme Lorine GAGLILOLO à M. Benoît CYPRIANI, M. Olivier GRIMAITRE à Mme Pascale BILLEREY, M. Pierre-Charles HENRY à Mme Christine WERTHE, Mme Marie LAMBERT à M. Ludovic FAGAUT, M. Aurélien LAROPPE à Mme Annaïck CHAUVET, M. Christophe LIME à M. Hasni ALEM (à compter de la question n° 3), Mme Marie-Thérèse MICHEL à Mme Valérie HALLER, Mme Laurence MULOT à Mme Myriam LEMERCIER, Mme Françoise PRESSE à M. Nathan SOURISSEAU, Mme Karima ROCHDI à Mme Agnès MARTIN, Mme Juliette SORLIN à M. Yannick POUJET, M. Jean-Hugues ROUX à Mme Sylvie WANLIN, M. André TERZO à Mme Aline CHASSAGNE, Mme Marie ZEHAF à M. Abdel GHEZALI.

**OBJET :** 9. Acceptation d'une donation au profit du Musée de la résistance et de la déportation dans le cadre de la succession SELB-BOGE et proposition de répartition du don

Délibération n° 2022/006719

## Acceptation d'une donation au profit du Musée de la Résistance et de la Déportation dans le cadre de la succession Selb-Bogé et proposition de répartition du don

**Rapporteur : Mme Aline CHASSAGNE, Adjointe**

	te	Avis
Commission n° 3	16/02/2022	Favorable unanime

### Résumé :

Le présent rapport a pour objet l'acceptation du legs de Mme Odile Selb-Bogé (215 042,55 €), ancienne déportée-résistante, au profit de la Ville de Besançon et plus spécifiquement, à la demande de cette-dernière, du projet de rénovation de son musée de la Résistance et de la Déportation. En hommage à cet acte, une dénomination de rue est proposée.

### I. Contexte

Fermé depuis 2020, le Musée de la Résistance et de la Déportation fait actuellement l'objet d'un ambitieux projet de rénovation qui vise à transformer l'établissement en un *musée d'histoire, outil citoyen*. La réouverture est prévue en juin 2023.

En 2019, par testament, Mme Odile Selb-Bogé, résistante-déportée de Port-sur-Saône (70) désigne le Musée comme légataire.

Née dans une famille populaire originaire de Côte d'Or, Odile Selb-Bogé (1917-2019) est marquée, durant sa jeunesse, par l'expérience de son père et de ses camarades, combattants de la Première Guerre mondiale.

En 1927, elle s'installe avec sa famille à Port-sur-Saône, avant de poursuivre son cursus scolaire à Vesoul. Odile aime le sport, et pratique le basket dans l'équipe de la commune. Passionnée par la politique, elle perçoit très tôt la menace du nazisme. Elle participe à des mouvements de jeunesse socialistes et communistes pour lesquels elle fait du porte à porte et vend des insignes.

Après l'invasion allemande, elle entend une rediffusion de l'appel de De Gaulle le 19 juin et refuse catégoriquement toute subordination à l'Occupant. C'est le 14 juillet 1940 qu'elle accomplit son premier acte de résistance, symbolique certes, mais d'une grande portée : *« j'ai mis mes plus beaux habits, une cocarde tricolore, j'ai pris des fleurs dans le jardin, je suis allée, fière, en passant au milieu des Allemands, à 11 heures du matin, au monument aux morts de Port-sur-Saône où j'ai déposé mon bouquet. En revenant, un officier allemand est venu vers moi : « Mademoiselle, c'est bien d'aimer sa patrie ! C'est votre fête nationale, moi aussi j'aime mon pays, mais c'est la guerre ».*

Très vite, avec quelques camarades, elle arrache des affiches allemandes, décroche le drapeau nazi, confectionne de tout petits drapeaux fixés sur des cordes qu'elle envoie sur les fils électriques. Elle dessine des graffitis la nuit, des V, plus tard des croix de Lorraine et des slogans *« On vaincra ! »*.

En 1942, elle rejoint avec ses parents le mouvement communiste du Front National qui se structure en Haute-Saône. Elle y poursuit son action de propagande et coordonne les actions.

Lors de l'arrivée du colonel Fabien (Pierre Georges) dans le département, elle devient son agent de liaison, transportant courriers, messages, armes et explosifs, enchaînant les kilomètres au guidon de son infatigable vélo sans dérailleur. Elle assure ensuite la liaison entre l'état-major inter-régional, sillonnant les routes de Franche-Comté, de Haute-Marne, des Vosges, et de Meurthe-et-Moselle. Son rapport sur les sabotages du mois d'octobre 1943 paraît dans le numéro de décembre du journal clandestin la *Haute-Saône libre*.

Le 16 novembre 1943, vraisemblablement sur dénonciation, elle est arrêtée à son domicile avec ses parents qui sont relâchés par la suite. Elle est emprisonnée à la prison de Butte à Besançon où elle est tenue au secret et y subit plusieurs interrogatoires très violents. En juillet 1944, elle est transférée à la prison de Fresnes, classée NN (*Nacht und Nebel*, Nuit et brouillard), puis déportée en avril 1944 en Silésie, à Lauban. Durant le même temps, son frère Jean, lui aussi résistant, est gravement blessé. Il est condamné à mort et fusillé le 25 mai 1944 à la Combe-Freteuille, à Frotey-lès-Vesoul.

A Lauban, Odile Selb-Bogé travaille dans une usine où elle bat les graines de lin. Elle est envoyée vers le camp de concentration de Ravensbrück en octobre 1944, un camp de femmes situé à 80 km au nord de Berlin. Elle y découvre l'horreur concentrationnaire, avant d'être transférée au kommando de Zwodau, en Tchécoslovaquie, où elle travaille dans une usine qui fabrique des avions.

Durant ces 13 mois de déportation, avec ses deux amies Alice Delille et Charlotte Berthoz, elle s'attache à lutter contre la déprime générale, entretient le moral de ses camarades, trouve mille et un moyens pour se procurer un peu de nourriture et se tenir au courant des nouvelles du front.

Epuisée, après avoir survécu à une marche de la mort, elle est libérée par les Canadiens le 7 mai 1945, puis rapatriée.

Malgré une santé fragilisée, elle s'investit dès son retour dans l'Union des Femmes Françaises, puis devient responsable du Secours Populaire en Franche-Comté. Elle est alors l'une des très rares femmes dans l'organisation, la seule avec ce niveau de responsabilités. Elle s'engage également au sein du Parti communiste, et se présente pour les élections législatives du 10 novembre 1946. Elle participe enfin activement à la fondation de la Fédération Nationale des Déportés et Internés Résistants et Patriotes (FNDIRP) en Haute-Saône, proche du Parti communiste.

Malgré une santé altérée par les souffrances de la déportation, elle témoigne sans relâche de son expérience auprès des plus jeunes durant plus de 40 ans, entre les années 1970 et les années 2010.

Le musée est aujourd'hui en discussions pour tenter de collecter archives et objets témoignant de son combat dans la Résistance ainsi que de sa déportation.

## II. Projet

Cette généreuse initiative de Mme Selb-Bogé incarne la dimension régionale du musée, qui conserve dans ses collections un patrimoine d'une grande richesse illustrant tout à la fois l'histoire régionale et nationale de la France et des Français durant la Seconde Guerre mondiale.

La somme léguée à la Ville est de 215 042,55 €. Après paiement des frais à la charge de la Ville à hauteur de 3 030 €, la somme disponible restante est de **212 012,55 €**.

Afin de donner sa pleine mesure à ses dernières volontés, ce legs pourrait être utilisé tant pour rendre hommage à la donatrice que pour faire avancer le projet de rénovation du musée en finançant plusieurs opérations importantes :

- La conception et la publication du futur catalogue du musée, dans lequel il sera rendu hommage à Mme Selb-Bogé (50 000 €) ;
- Le financement d'opérations de numérisations pour l'exploitation et la mise en valeur des collections dans le cadre de projets d'expositions temporaires et virtuelles (10 000 €) ;
- La traduction des textes de l'exposition permanente en anglais et allemand (30 000 €) ;
- La recherche, la gestion et le paiement des droits iconographiques pour l'exposition permanente (60 000 €) ;
- Le financement de mobilier et d'une partie du plan de communication autour du projet (62 000 €).

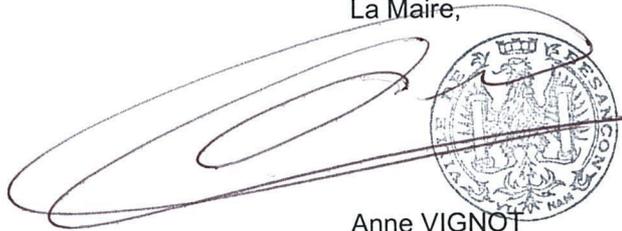
Les inscriptions budgétaires liées à cette donation (en recettes et en dépenses) seront effectuées lors d'une prochaine décision modificative.

De plus, afin de rendre hommage à la donatrice comme à son engagement, il est proposé de nommer une rue en sa mémoire. Une délibération sera prochainement proposée au Conseil Municipal pour présenter cette dénomination.

A l'unanimité des suffrages exprimés (10 abstentions), le Conseil Municipal se prononce favorablement :

- sur l'acceptation du legs de Mme Selb-Bogé (215 042,55€) à la Ville de Besançon, pour le projet de rénovation de son Musée de la Résistance et de la Déportation.
- sur le projet de dénomination d'une rue au nom de Mme Selb-Bogé.

Pour extrait conforme,  
La Maire,

The image shows a handwritten signature in dark ink, which appears to be 'Anne VIGNOT'. The signature is written over a circular official seal. The seal features a central emblem with a crown and two figures, surrounded by text in French, including 'VILLE DE BESANCON' and 'MAYOR'. The signature is written in a cursive style, with the name 'Anne VIGNOT' clearly legible at the end.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 45

Contre : 0

Abstentions\*: 10

Conseillers intéressés : 0

\*Le sens du vote des élus ne prenant pas part au vote est considéré comme une abstention.